



DATE DE PUBLICATION : 29 janvier 2024

La directrice régionale des Hauts-de-France

[Délégation de signature donnée par la directrice régionale des Hauts-de-France à la directrice départementale de la Somme](#)

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des services à l'économie et du réseau, à Mme Carine JUPIN le 1^{er} mars 2023 ;

Délégation permanente est donnée à Mme Maryse CHABAUD, directrice départementale de la Somme et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Samuel COUTANT, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale de la Somme et du bureau d'accueil et d'information d'Abbeville qui lui est rattaché. Mme Maryse CHABAUD reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de la Somme, à l'exception des groupes qui relèvent de la succursale régionale à Lille.

Mme Maryse CHABAUD peut subdéléguer sa signature aux cadres placés sous son autorité et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, à des assistants placés sous leur autorité et dans la limite des attributions de ces derniers.

Fait à Lille, le 29 janvier 2024

Carine JUPIN